



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION RÉGIONALE
DES AFFAIRES CULTURELLES
DE NORMANDIE**

Mélanie Ozouf
Conseillère musique et danse
02 31 38 39 77
melanie.ozouf@culture.gouv.fr
MO/CD

Caen, le **25 AOUT 2021**

Madame la Présidente,

Par courrier en date du 2 juin dernier, vous avez saisi mes services d'une demande de subvention d'un montant de 6 000 € pour l'organisation d'un festival estival « Du jazz dès l'aube ».

Malgré l'intérêt de votre projet, je suis au regret de vous informer qu'il ne sera pas possible à la direction régionale des affaires culturelles de vous accorder un soutien financier.

En effet, les dossiers de demande de subvention pour 2021 étaient recevables jusqu'au 31 décembre 2020 ; votre demande est donc hors délais et tous les crédits mis à ma disposition ont été affectés.

De plus, selon les orientations du Ministère de la culture, les crédits disponibles sont réservés en priorité aux manifestations structurantes, à caractère permanent et ne permettent pas de soutenir un événement ponctuel tel que celui que vous envisagez.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet de la région Normandie
et par délégation,
La directrice régionale adjointe des affaires culturelles

Diane de RUGY

Madame Virginie GUILLAUMET
Présidente
COLLECTIF CULTURE JAZZ
3 bis rue Auguste Vacquerie
76490 VILLEQUIER